



## Probleme de succession entre mon pere et son frere

Par **gigitte**, le **09/11/2010** à **13:59**

Bonjour,  
je suis tutrice de mon pere, sa mere dont je m'occupait est décédé en aout 2010 elle a laissé mon pere et son frere qui vit sur le terrain familiale sans titre de propriété. la separation de bien n etant pas ete faite avant la mort de celle ci je me retrouve dans de vrai problème car il veut faire le trentenaire et a meme essayer de faire borné le terrain en cachant l existence de mon pere donc il se serai accaparé tout le terrain. sachant que ses enfant refuse qu il aille chez un notaire .que dois je faire pour que mon pere est la part de terrain qui lui revient. merci beaucoup

Par **mimi493**, le **09/11/2010** à **14:00**

Il faut impérativement qu'un notaire fasse la succession.  
Si aucun ne s'en occupe, chargez en un de faire la succession.